

21 ans, rattacheur, et Maria Moubel, 20 ans, rattachée. — Henri Loris, 22 ans, journaliste, et Caroline Bulteau, 23 ans, tisserande. — J.-B. Delevoye, 25 ans, cordonnier, et Zélie Lecomte, 24 ans, bobineuse. — Pierre Lecomte, 29 ans, fondeur, et Adèle Dubois, 26 ans, demoiselle de magasin. — Edmond Hourez, 25 ans, emballeur, et Silvie Dandoy, 30 ans, repasseuse. — Léonard Monart, 23 ans, domestique, et Odile Mogeau, 29 ans, journalière. — Théodore Carbon, 24 ans, fleur, et Marie Wandomo, 19 ans, rattachée. — Constant Croes, journaliste, et Marie Craye, 21 ans, tailleur. — Adolphe Leveugle, 21 ans, rattacheur, et Eugénie Valcke, 19 ans, soigneuse. — François Lannoo, 35 ans, bucheur, et Marceline Cornille, 49 ans, ménagère. — Henri Dumortier, 26 ans, journaliste, et Justine Vauvertvelit, 31 ans, ménagère. — Valentin Lepers, 45 ans, tisserand, et Clémence Vandermortelle, 39 ans, tailleur. — Alfred Simoons, 30 ans, contre-maître de filature, et Adèle Delperte, 19 ans, journalière. — Narcisse Leclercq, 51 ans, tisserand, et Alcédore Delabassée, 36 ans, journalière. — Achille Lepers, 22 ans, journaliste, et Marie Huhau, 21 ans, journalière. — Théodore Dutoit, 18 ans, fleur, et Philomène Allard, 19 ans, couturière. — Louis Duriez, 29 ans, fleur, et Catherine Dessouler, 30 ans, tisserande. — Lucien Welcomme, 38 ans, liseur, et Henriette Scamps, 28 ans, sans profession. — Jules Lamblin, 29 ans, garçon de magasin, et Zalma Crombet, 21 ans, repasseuse. — Jean Vandal, 40 ans, cabaretier, et Pauline Mares, 22 ans, sans profession. — Philippe Debever, contre-maître de filature, et Marie Fournier, couturière.

MARIAGES DU 10 NOVEMBRE. — Emmanuel Denys, 26 ans, cordonnier, et Valérie Walles, 24 ans, journalière. — Damien Doez, 24 ans, mécanicien, et Marie Pollet, 22 ans, dévideuse. — Philippe Marckx, 23 ans, tisserand, et Sophie Schittekatte, 25 ans, tisserande. — Joseph Bouchez, 27 ans, domestique, et Catherine Darbonne, 24 ans, journalière. — Jean-Baptiste Picavet, 30 ans, tisserand, et Marie Delaplace, 22 ans, journalière. — Pierre Boudier, 38 ans, savonnier, et Sidonie Deluette, 27 ans, demoiselle de magasin.

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 10 NOVEMBRE. — Constance Deveare, rue des Filatures. — Pierre Debusschere, aux 7 Ponts. — Marie Ducouin, au Coq-Français. — Pauline Lefebvre, rue des Arts. — Berthe Barz, rue du Vieil-Abreuvoir. — Rosalie Maertens, rue de la Concorde. — François Lotens, rue des Fondeurs. — Zoé et Henri Perot, rue de la Lys.

DÉCLARATION DE DÉCÈS DU 10 NOVEMBRE. — Joseph Boons, 4 mois, rue du Pontenoir. — Marie Gueudin, 68 ans, ménagère, rue de la Banque. — Marie Loucheur, 82 ans, soigneuse, à l'Hôpital. — Julie Charles, 82 ans, ménagère, à l'Hôpital. — Alphonse Gyselinck, 1 mois, rue du Fontenoir. — Marie Dupont, 5 mois, au bas de l'Euler.

Faits Divers

Il y a quelques jours, l'impératrice a adressé à un ami intime de M. Magne une lettre destinée à faire sensation dans le parti bonapartiste. Par cette lettre l'impératrice Eugénie blâmait très ouvertement l'alliance de ses partisans avec les radicaux et démontrait qu'ils compromettent ainsi très gravement le retour de son fils en s'unissant avec un parti qu'il faudrait ensuite très vigoureusement combattre pour parvenir. C'est à la suite de cette lettre qu'une scission s'est opérée entre les journaux impérialistes. — VITESSE EXTRAORDINAIRE D'UN NAVIRE. Nous lisons dans les journaux maritimes : « La campagne autour du monde exécutée par le vaisseau transport à voiles La Loire, commandé par M. Jacques Lapiere, capitaine de vaisseau, a été accomplie dans des conditions de rapidité tellement extraordinaires, qu'elle sera citée comme un des faits maritimes les plus incroyables qui aient eu lieu jusqu'à ce jour. C'est pourquoi nous tenons à bien préciser les dates de ce voyage de circumnavigation sans pareil. Partie de Toulon le 19 avril à midi, la Loire ayant à bord 415 hommes d'équipage, 600 condamnés et 287 passagers civils et militaires, dont 60 en destination du Sénégal, avait de plus dans sa cale 200 tonneaux de matériel et d'approvisionnement de tous genres expédiés dans la Nouvelle-Calédonie. Arrivé à Dakar le 9 mai à 6 heures du matin, le vaisseau débarqua les 60 passagers et quelques tonneaux de matériel destiné à la Sénégambie, puis le lendemain 11, à 8 h. du matin, la Loire appareilla, faisant route directe sur Nouméa après avoir bonifié ses soutes de vivres frais en prévision d'une aussi longue traversée. Le 23 juillet, à 2 h. de l'après-midi, la Loire mouilla sur rade de Nouméa, 92 jours après son départ de Toulon, en ayant ainsi franchi 13,795 milles marins à raison de 7 nœuds 15 à l'heure en moyenne. Le 15 septembre, le vaisseau doublait le cap Horn; le 9 octobre il traversait l'équateur et le 1^{er} novembre, à midi très-précis, il mouilla sur rade de Brest 73 jours après le départ de Nouméa. » — MEURTRE SUIVI DE SUICIDE, A MALINES. (Belgique). — Ce qu'on va lire est une nouvelle page à ajouter à la sanglante chronique des drames conjugaux. Le nommé Smets, Guillaume, ouvrier ardoisier habitant Malines, vivait depuis quelque temps en proie à de sombres préoccupations. A plusieurs reprises déjà, on l'avait averti que sa femme menait une conduite qui prêtait aux mauvaises langues du voisinage. Au commencement, le mari n'avait fait qu'une médiocre attention à ces dénonciations qu'il croyait exagérées. Toutefois, certains faits qu'il put contrôler lui-même, lui donnèrent bientôt la certitude que la réputation de sa femme n'était réellement pas à l'abri de tout reproche. Il se contenta pourtant pour ne pas ébruiter outre mesure ses contrariétés conjugales et se contenta de supporter son malheur en silence. Mais dans la nuit de samedi dernier, la femme Smets, qui jusqu'alors n'avait pas formé des escapades par trop audacieuses, se rendra pas au logis conjugal... Cette

absence inattendue fit déborder le vase. Le mari, désespéré et en proie à une colère qui couvait depuis longtemps, éclata enfin en fureur et, tout en voulant se suicider, résolut à assaillir en même temps, non sa coupable femme, mais son innocent enfant, un garçon de 10 ans, nommé Arnold, en ce moment seul avec son père à la maison... Les voisins de Smets racontent que, pendant cette nuit de samedi, ils ont entendu, vers 4 heures du matin, proférer des menaces de mort et des jurons dans la chambre de ce dernier. Ils ont même distinctement compris le petit Arnold criant d'une voix étranglée : « Mais père... père... je n'ai rien fait moi !... » Alors a succédé un bruit sourd, comme celui d'une courte lutte, puis tout est rentré dans le silence. Le lendemain, la maison de Smets restant close, la police, avertie par le voisinage, est venue l'ouvrir. Un horrible spectacle attendit les gens de la loi : à côté d'une échelle posée contre le mur de la cheminée, pendaient deux cadavres, celui du père Smets et celui de son pauvre enfant Arnold. Le malheureux homme avait d'abord étranglé son fils, puis s'était fait justice lui-même ! Quand on a découvert les cadavres, ils étaient déjà froids. Ce drame affreux a jeté la ville de Malines dans la consternation, d'autant plus que l'ouvrier était connu pour son activité et son caractère fœdéralement sociable et honnête. — UN DRAME ÉPOUVANTABLE. — On lit dans le Temps : Depuis hier matin, on cherche vainement un malheureux employé de la salubrité qui descendait avec un camarade par la bouche d'égoût de la rue Cadet, a été surpris par une crue subite de l'eau et entraîné par le courant, tandis que son camarade s'échappait à grande peine. Le pauvre diable est certainement mort à l'heure où nous écrivons, mort après une agonie terrifiante. Représentez-vous le, entraîné sous ces voûtes sombres, heurtant la pierre de sa tête, secoué par le torrent d'immondices au hasard du courant, saignant, mourant, se noyant lentement et sentant toute l'horreur de sa position et l'impossibilité absolue d'aucun secours humain; puis voyant dans une dernière hallucination sa famille, ses amis, sa vie passée, et enfin se brisant tout à fait la tête ou finissant de se noyer dans l'eau noire qui l'entraîne... N'est-ce pas à faire dresser les cheveux sur la tête ? Nous vous dirons demain dans quel état le cadavre aura été retrouvé. — LE MONUMENT ÉLEVÉ A LA MÉMOIRE DE P. OLIVAIN. — On sait que dans l'église des pères jésuites, située au n° 33 de la rue de Sévres, il existe une chapelle où sont inhumés les PP. Olivain, Caubert, Clerc Ducoudrey et de Bény. On achève en ce moment d'élever un monument en mémoire de ces malheureuses victimes : c'est une colonnade en marbre rouge et blanc surmontée d'un entablement, en forme de dôme, au-dessus duquel s'élève une croix. Ce monument est dans le style roman et n'est pas très-gracieux à l'œil. Dans l'entrecolonnement du fond se trouve une plaque destinée à recevoir le médaillon du P. Olivain. On lit au dessous une inscription latine dont voici la traduction : « Au P. Olivain, prêtre de la Société de Jésus, leur père et leur maître, les élèves qu'il a dirigés et les compagnons qu'il a consacrés à leur mère (l'Église), ont élevé ce monument en mémoire de sa mort héroïque. » De chaque côté de l'inscription se trouvent des palmes vertes, symbole du martyre. Ce monument a été élevé par les soins exclusifs des anciens élèves de Vaugirard, qui ont tenu à honneur l'en faire les frais et en surveiller l'exécution. Nous avons remarqué, et cela à la louange de la prudence des Pères jésuites, que, malgré la piété des fidèles qui se pressent autour de la chapelle des martyrs de la rue de Sévres, aucun cierge n'était allumé, aucun ex voto n'était suspendu aux voûtes de la chapelle, et qu'aucun témoignage de culte public ne leur était rendu. — INCENDIE DANS UN WAGON. — Une scène effrayante a mis en émoi, samedi soir, tout le personnel de la gare Saint-Lazare. Au moment où le train n° 49 partant pour Caen, quittait la gare, on aperçut tout à coup des flammes jaillir du wagon des bagages. Une bouteille d'essence contenue dans un colis venait de se briser et l'incendie gagnait tous les bagages, menaçant de se communiquer aux autres wagons. Immédiatement des employés furent envoyés et durent, grâce à une admirable précision, détacher le wagon incendié, sans que le train fût mis en retard. Les débris, tout matériels, sont assez considérables. — PREMIÈRE REPRÉSENTATION DE JEANNE D'ARC. La première représentation de Jeanne d'Arc le drame lyrique de MM. Jules Barbier et Gounod a été un grand et légitime succès pour le théâtre de la Gaîté. L'œuvre de M. Barbier était primitivement une tragédie, mais, refusée à la fois par le Théâtre Français et par l'Odéon, elle n'aurait jamais eues les honneurs de la scène, si M. Gounod n'était venu y ajouter à la grande satisfaction du public, l'élément lyrique. Tout l'intérêt de ce drame consistait dans la lutte de patriotisme qui anime le commencement jusqu'à la fin et dans la musique le plus souvent grave et solennelle, mais parfois aussi, délicieusement fine et pleine de cette fraîcheur mélodique qui est l'un des caractères du talent de l'auteur de Faust. Le premier acte nous montre Jeanne dans sa chambre de Domrémy, confessant à Thibaut, qui l'aime et la veut épouser, qu'elle n'est pas libre et que Dieu a disposé de sa destinée. La voix divine lui ordonne de se faire l'ange de la délivrance et elle vole au combat. Au second acte, nous sommes chez le roi,

à qui les caresses d'Agnès Sorel et les flatteries des courtisans font oublier le soin de l'Etat et les progrès de l'Anglais. Grâce à Lahire, Jeanne d'Arc pénètre jusqu'à lui et avoir converti Agnès à ses desseins, obtient son assentiment. Nous voici sur les murs d'Orléans ; les soldats charment leurs loisirs par des représentations et nous assistons au ballet, d'une ironie originale et piquante, des Ribaudes ; exécution d'un mannequin qui figure un chevalier anglais. Jeanne est victorieuse et dans un instant le roi va être couronné à Reims. Ici se place un des plus beaux épisodes du drame. Charles VII parle pour la première fois avec la majorité d'un roi. Jeanne veut le quitter et retourner à son village. Un mot sorti de la bouche royale la retient ; le roi a dit patrie ; au cinquième acte, Jeanne est en prison ; son interrogatoire et sa condamnation ont soulevé la plus vive émotion dans le public tout entier bien blasé qu'il était. C'est la plus belle page de l'œuvre de M. Barbier. La toile se baisse sur le chapeau et la vision. — Citons pour la musique le chœur : « nous fuyons la patrie ! » d'une douleur pleine de mélancolie, les voix célestes de Sainte-Margerite et de Sainte-Catherine dictant à Jeanne la mission que le ciel lui confie ; le chœur des compagnes d'Agnès Sorel et la chanson à boire des Anglais avec le refrain : « C'est l'argent de France qui paiera », qui contraste avec le reste de la musique bien plus religieuse que mondaine ; le chœur : « nous défendrons la patrie », d'un grand effet quoiqu'un peu banal et enfin la marche funèbre.

Nouvelles du soir

« On nous écrit de Versailles, le 10 novembre. » Tous les groupes de droite sont d'accord pour donner au maréchal de Mac-Mahon le titre de président de la République dans le décret de prorogation. » M. Jules Simon a communiqué à la réunion de la gauche républicaine une lettre de M. Léon Say, rendant compte de son entrevue avec le duc de Broglie et démentant les bruits d'ajournement de l'interpellation du centre gauche. » On dit que quelques députés de la droite auraient l'intention de proposer à l'Assemblée de fixer un délai à la commission de la proposition Changarnier pour le dépôt de son rapport. La gauche républicaine a adopté la résolution suivante : « L'Assemblée nationale, considérant que la forme du gouvernement de la France ne doit pas être indéfiniment livrée aux compétitions et que la prolongation de l'état provisoire mettrait en péril les plus graves intérêts du pays. » Considérant que la stabilité d'un gouvernement ne peut être assurée que par l'organisation des pouvoirs qui la composent, décrète : Art. 1^{er}. — La France est constituée en république. Art. 2. — La composition, les attributions et la durée du pouvoir législatif, le mode d'élection, les attributions et la durée du pouvoir exécutif seront déterminés par la loi constitutionnelle. Art. 3. — Jusqu'à la promulgation de cette loi, les pouvoirs du président de la République resteront réglés par les lois des 31 août et 13 mars 1873. »

Dépêches Télégraphiques

Paris, 11 novembre. Le centre gauche s'est réuni hier après la séance de l'Assemblée et a décidé qu'il consentira à l'ajournement de son interpellation ou qu'il s'y refusera selon la forme dans laquelle le duc de Broglie demanderait à l'Assemblée cet ajournement. On assure que si le centre gauche consent à cet ajournement, la gauche et l'extrême gauche reprendraient pour leur compte cette interpellation. On annonce la mort de M. l'amiral Trihouart, décédé à Arcallion. Paris, 1 h. 50, soir. Les membres de la droite composant la commission de prorogation, déposent un projet modifié, introduisant le titre de président de la République et portant que la commission des trente membres qui doivent proposer les lois constitutionnelles sera nommée dans les trois jours qui suivront la promulgation de la loi de prorogation. Marseille 10 novembre. — On mande de Rome en date d'aujourd'hui : Le consistoire est de nouveau ajourné. L'autorité a encore pris possession aujourd'hui de cinq couvents, dont trois de religieuses. Les autorités ont appelé les religieuses au service des hôpitaux destinés spécialement aux cholériques. Bayonne 10 novembre. — La dépêche de l'Alcade de Miranda n'est pas confirmée. Des nouvelles de source Carliste sûre annoncent que dans la journée du 7 novembre, 8,000 Carlistes avec quatre canons ont enlevé les positions d'Arcos, Arbriola, Luguin et Barberin, occupées par les troupes républicaines fortes de dix-huit mille hommes, avec 28 canons. Les pertes des Carlistes sont moins nombreuses comparativement aux pertes des républicains. Aucun chef Carliste n'a été tué. Don Carlos, le prince Alphonse et Dona Blanca assistaient à ce combat. Les Carlistes étaient commandés par Alfo Etie.

Madrid, 10 novembre 2 h. soir. — La Gazette publie un télégramme du général Moriones, en date de Los Arcos, 9 novembre portant que le 7, il a attaqué et délogé, après quatre heures de combat, les carlistes qui occupaient de formidables positions aux villages de Barberin, Luquin Urbiola et en arrière de ces villages. Les troupes ont passé deux nuits sur les positions conquises. Les pertes des carlistes sont considérables. Les pertes de l'armée s'élevaient à 22 morts et environ 230 blessés.

Le gouverneur de Logrono a télégraphié hier soir pour annoncer l'arrivée de 300 blessés provenant de l'armée du Nord. Il confirme que les pertes des carlistes sont très considérables. L'armée leur a pris un canon et quatre caisses de munitions et leur a fait beaucoup de prisonniers. L'élan et la valeur de l'armée ont été au-dessus de tout éloge. La bande Wilalain, entrée hier à Medinaceli a arrêté un train de marchandises et a emmené comme otages le juge, l'alcade et d'autres personnes. Le juge a été relâché peu après. L'alcade a recouvré la liberté en payant 10,000 réaux. Une autre dépêche de Madrid, en date du 9 novembre soir, donne les détails suivants : « Les bandes carlistes de la Navarre et d'Alava, une division de la Biscaïe et deux bataillons de Guipuzcoa, qui occupaient la ligne depuis Arorin jusqu'à Villamayor et avaient pour base d'opérations le bourg de Barbarin, ont été attaqués le 7 au matin, par le général Moriones. » L'attaque commença à 10 heures était engagée sur toute la ligne à 11 h. A 2 heures les troupes avaient chassé les carlistes de leurs fortes positions dont elles se rendaient maîtresses. » Le général de Primo de Rivera, qui commandait l'avant-garde, prit Barbarin ; le général de brigade Catalan, avec cinq bataillons prit Luguero, et Moriones se dirigea sur Urbiola avec la brigade Dana, sept compagnies du génie et toute la cavalerie et l'artillerie de bataille, délogant l'ennemi de Villamayor. » Les troupes restèrent alors maîtresses de toute la ligne et occupèrent alors le lendemain de l'attaque leurs cantonnements respectifs de Barberin, Luguero et Urbiola. Hier, Moriones se mit en marche sur les Arcos. Dans ce brillant fait d'armes, l'artillerie a joué un rôle important en préparant le succès de la journée. Le général Moriones qui annonce l'envoi prochain du rapport fait le plus grand éloge du courage et de la discipline dont les troupes ont fait preuve dans cette bataille. Les pertes des carlistes sont considérables. Les troupes républicaines ont eu 22 morts et 230 blessés.

Madrid, 11 novembre. — Par suite de la défaite des Carlistes, Don Carlos a abandonné Estella, où il ne reste qu'un bataillon. On assure que les opérations contre Estella n'ont pas pu continuer à cause du mauvais temps. Les carlistes attachaient une telle importance à la défense de leurs positions devant Estella qu'ils y avaient concentré toutes leurs forces et, pour cela, avaient débloqué Tolosa. Une délégation des libéraux de Navarre est arrivée ce matin avec mission de conférer avec le gouvernement sur les moyens de terminer la guerre dans le Nord. Une partie des insurgés de Carthagène ont essayé hier de prendre les frégates insurgées arrivées dans le port ; mais les forçats composant les équipages ont résisté, menaçant de bombarder la ville.

Rome, 10 novembre, soir. — Le Fanfulla annonce que le cardinal vicar, faisant droit au désir du prélat, aurait consenti à déclarer l'église Saint-André du Quirinal comme paroisse royale. Bertin, 10 novembre, soir. — En vertu d'ordonnances royales datées d'hier et publiées aujourd'hui au Moniteur officiel de l'Empire, le comte de Ronon est relevé, sur sa demande, des fonctions de président du ministère d'Etat, le prince Bismark est nommé de nouveau président, et M. de Camphansen vice-président. Constantinople, 10 novembre, soir. — Chevket-Pacha, gouverneur de Scutari (Albanie) est mort ; il s'est noyé accidentellement.

COMMERCÉ

DEPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Avre, 11 novembre (Dépêche de MM. Kablé, Besswillwald et C^o, représentés par M. Bulteau-Desbonnets.) Ventes 1300 b. Assez bonne demande, disponible et livrable inchangés. Liverpool, 11 novembre. (Dépêche de MM. Kablé, Besswillwald et C^o, représentés par M. Bulteau-Desbonnets.) Ventes 8,000 b. Marché calme, laible plus bas. New-York, 11 novembre. (Dépêche de MM. Kablé, Besswillwald et C^o, représentés par M. Bulteau-Desbonnets.) Coton 11 1/8. — Recettes 48,000 b.

Avis divers

Avre, 10 novembre. — Laines. — Sans affaires : quel sur place et cet article. Les membres de laines reproduit cette après-midi. Voici l'état de vente des deux dernières séances :

Mardi 30 novembre, à 4 h. de relevée. (Par les courtiers de Haryen frères.)

D'ordre de MM. Ed. Weber & Co. 1068 b. laine de Buenos-Ayres et 10 b. laine lavée.
D'ordre de MM. Louis Scholcher et Co. 192 b. laine de Montevideo 137 b. Buenos-Ayres et 7 b. laine lavée.
D'ordre de MM. Ostendorp et Co. 20 b. laine de Montevideo et 26 b. Buenos-Ayres.
D'ordre de MM. Naiss frères et Co. 150 b. laine de Buenos-Ayres et 10 b. laine lavée.
D'ordre de MM. de qui il appartient. 32 b. laine d'Espagne et pour compte de qui il appartient. 8 b. laine lavée et 12 b. blouses.

Mardi 11 novembre, à 4 h. de relevée. (Par les courtiers H. Melos & J. J. Melos.)

D'ordre de M. Louis Falson, 131 b. laine Buenos-Ayres et 6 b. Montevideo ; 7 b. Entre-Andes ; 17 b. Cap et 23 b. laine lavée.
D'ordre de MM. G. et C^o. Krellinger, 269 b. laine de Buenos-Ayres ; 200 b. Montevideo et 15 b. laine lavée.
D'ordre de MM. Ed. Van Stenael et Co. 117 b. laine de Montevideo ; 90 b. laine lavée et 11 b. Cap.
D'ordre de MM. W. Busch et Co. 62 b. laine de Montevideo ; D'ordre de MM. Es. Bleske et Co. 42 b. laine de Buenos-Ayres ; 1 b. dite (nouvelle tonne). 63 b. Cap et 23 b. laine lavée.
D'ordre de MM. R. Osterrieth et Co. 31 b. laine de Buenos-Ayres (nouvelle tonne).
D'ordre de MM. L. Lummé et Co. 83 b. laine de Buenos-Ayres.
D'ordre de MM. P. Marison et Co. 15 b. laine lavée.
D'ordre de pour compte de qui il appartient. 7 b. laine lavée et 2 b. laine de pays.
D'ordre de M. E. Karcher, 123 b. Buenos-Ayres.
D'ordre de MM. Kaiz-Günther et Co. 5 b. Buenos-Ayres.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine
dépense par la délicieuse farine de Santé de Du Barry de
Londres, dite :
REVALESCIERE.
Vingt six ans d'invariable succès.
Elle combat avec succès les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75,000 cures annuelles, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, etc. L'heureuse guérison de S. S. le Pape.
« Rome, 21 juillet. — La santé du Saint-Père est excellente ; elle l'est surtout depuis que, s'abstenant des remèdes, il fait presque exclusivement usage de l'excellent Revalsciere de Du Barry, qui a opéré sur sa personne des effets surprenants. »
(Gazette du Midi, Marseille.)
Cure N° 78,364.
M. et Mme Léger, de Maladie de foie, diarrhée, tumeur et vomissements.
Cure N° 68,471.
M. l'abbé Pierre Castelli, d'Epinusset complet, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans ; la Revalsciere l'a ramené. « Je pêche, je confesse, je visite les malades, je fais des voyages assez longs à pied, et je me sens l'esprit lucide et la mémoire fraîche. »
Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médicaments. En boîtes : 1/4 kil.; 2 fr. 25 ; 1/2 kil. ; 4 fr. ; 1 kil. ; 7 fr. ; 12 kil. ; 60 fr. — Les Bis-cuits de Revalsciere en boîtes de 4,7 et 60 fr. La Revalsciere chocolatée en boîtes de 2 fr. 25 centimes ; de 575 tasses. 60 fr. — Envoi contre bon de poste : les boîtes de 32 et 60 fr. (France) — Dépôt chez MM. Collé pharmacien, et MORELLE BOURGEOIS, et chez les autres pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Co, 26, place Vendôme, à Paris. 4095 b.

COMPOSITEURS
On demande des compositeurs à l'imprimerie de ce journal.

Éviter les contrefaçons
**CHOCOLAT
MENIER**
Exiger le véritable nom

BOURSE DE PARIS DU 10 NOVEMBRE

VALEURS	Cl. préc.	Coture	Rausse	Baisse
A TERME				
3 0/0	56.85	56.75	0.10	..
5 0/0 1871	99.10	99.25	0.15	..
5 0/0 1872	91.57	91.40	0.17	..
B. de France	43.20	42.65	55.	..
B. de Paris	995..	985..
Foncier	765..	770..	10.	..
Mobilier	320..	315..
Générale	525..	520..
Est	485..	485..
Lyon	862.50	877.50
Midi
Nord	..	990..
Orléans	805..	808..	..	10.
Ouest	8.75
Gaz	690..	690..	..	7.50
Suez	411.25	412.50	8.75	..
5 0/0 Italien	84.20	83.30	..	1.25
Espagnol	335..	340..	..	1.25
Lombards	314.25	310..	1.25	..
Autrichiens	708.75	710..	..	1.25
COMPTANT				
3 0/0	56.85	56.60	0.25	..
5 0/0 libéré	89.85	90..	..	0.15
5 0/0 non-lib.	91.25	91..	0.25	..
4 1/2 0/0	80.50	81..	..	0.50
Morgan	505..	502.50
Ville 1869	281.25	279..
" 1871	248.75	247.50
Obl. 3 0/0 Est	276..	273.75
" Lyon	273..	272..	..	0.10
" Midi	271.75	272.25	..	0.25
" Orléans	275.75	276..	0.25	..
" Vendée	225..
Orléans à Ch.	231.25
Orl. Rouen N.
" (Sud)	135..
BANQUE				
3 0/0 Esp. Int.	15 3/8	15 1/8	1/4	..
30/0 Esp Ext 69	17 3/4	18..	..	3/16
5 0/0 Turc	45.50	45..	0.50	..
60/0 Péruvien	62 1/2	61 1/4	..	0.50
Immobilier